

à contenir les méchants par la crainte de l'infamie (1). La vérité, d'ailleurs, ne réside guère dans les jugements extrêmes. Les hommes ne sont point tout bons ni tout mauvais. En dehors des vertus dont l'éclat honore le rang suprême, il est des qualités qui, sans inspirer à un certain degré l'estime ou l'affection, entrent pour une portion notable dans le gouvernement des états, et ne sauraient être indignes, sous ce point de vue, de fixer l'attention de la postérité. C'est à discerner les unes et les autres, à assigner à toutes leur véritable caractère, que consiste l'impartialité historique. C'est l'appréciation que je me propose d'essayer ici sans exagération comme sans faiblesse. Modeste serviteur de la Restauration, je n'ai connu du gouvernement déchu que ses disgrâces. Je ne puis donc être suspect de prévention personnelle dans le bien que j'aurai à dire de son chef. Dans les cas malheureusement moins rares où ma conscience me dictera une opinion plus sévère, j'espère ne point oublier qu'une puissance si profondément tombée est condamnée sans retour ; et qu'il n'y a ni dignité, ni bon goût, ni délicatesse à insulter l'objet d'un irréparable revers.

Lorsque Louis-Philippe, cinquième arrière petit-fils de *Monsieur*, frère de Louis XIV, naquit à Paris, le 6 octobre 1773, sous le nom de duc de Valois, il existait une rivalité déjà ancienne entre les deux branches de la maison de Bourbon. Cette rivalité remontait au berceau du grand roi. On sait que le cardinal Mazarin, dans sa juste prévoyance, reprochait au précepteur du duc d'Orléans de faire de ce prince un *habile homme*. Les troubles de la Fronde n'avaient fait que développer cet antagonisme, et Gaston, régent de France, en affectant de s'appuyer sur la bourgeoisie parisienne, semble

(1) *Annal.*, III, 65.